



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No DOS-2622** Services professionnels d'un gestionnaire de programme pour remplacement d'une suite ERP

**Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 19 décembre 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 19 décembre 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest**. Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 18 novembre 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No DOS-2740** Services professionnels en architecture pour les travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois

**Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 19 décembre 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 19 décembre 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest**. Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 18 novembre 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No DOS-2741** Services professionnels en génie électrique, mécanique et télécommunications pour les travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois

**Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 19 décembre 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 19 décembre 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest**. Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 18 novembre 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No DOS-2742** Services professionnels en génie civil et en structure pour les travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois

**Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 19 décembre 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 19 décembre 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest**. Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 18 novembre 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que tout intéressé peut se faire entendre par le comité exécutif de la Ville de Laval le mercredi 4 décembre 2024 à 9 heures en la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, Ville de Laval;

À cette séance il sera discuté des demandes de dérogation mineure suivantes:

- 1.** Pour l'agrandissement d'un bâtiment existant sur le lot 1 357 453 du cadastre du Québec, soit au 7726, boulevard Lévesque Est:
  - une somme des marges latérales de 4,48 mètres au lieu d'un minimum de 9 mètres;
  - l'aménagement d'une porte d'entrée au logement additionnel sur la façade principale avant;
- 2.** Pour la rénovation d'une habitation d'un logement isolée sur le lot 1 374 018 du cadastre du Québec, soit au 903, rue Cassard:
  - une hauteur totale de bâtiment de 11,5 mètres au lieu d'un maximum de 9 mètres;
  - une hauteur de plancher du rez-de-chaussée de 2,1 mètres au lieu d'un maximum de 1,5 mètre;
- 3.** Pour l'immeuble situé sur le lot 1 166 441 du cadastre du Québec, soit au 201, boulevard Armand-Frappier:
  - un total de 4 portes de livraison sur la façade qui donne sur la cour avant secondaire nord et une aire de chargement et déchargement dans la cour avant secondaire nord;
  - de ne pas recouvrir la partie extérieure du mur de fondation d'un des matériaux de revêtement extérieur recouvrant le mur du rez-de-chaussée qui surplombe le mur de fondation à une hauteur de 1,5 mètre et plus du sol fini adjacent du côté de la façade principale secondaire nord;
  - un total de 6 matériaux de revêtement extérieur sur l'ensemble des façades du bâtiment principal, alors qu'un maximum de 3 matériaux de revêtement extérieur est prescrit;
- 4.** Marge arrière de 4,3 mètres, alors qu'une marge arrière minimale de 6 mètres est prescrite pour la construction d'une résidence d'un logement sur le lot 6 568 190 du cadastre du Québec, soit au 11, chemin du Mistral;
- 5.** Marge arrière de 5,43 mètres, alors qu'une marge arrière minimale de 6 mètres est prescrite pour l'habitation d'un logement sur le lot 1 374 735 du cadastre du Québec, soit au 1306, 39<sup>e</sup> Avenue;
- 6.** Pour le bâtiment existant sur le lot 3 068 435 du cadastre du Québec, soit au 2100, rue Cunard:
  - l'installation de 2 enseignes sous le bandeau du rez-de-chaussée, alors que ces 2 enseignes projetées doivent se localiser sur le bandeau du rez-de-chaussée;
  - une superficie totale d'enseignes de 86,69 mètres carrés sur la façade «Est» du bâtiment principal, alors qu'un maximum de 52 mètres carrés est prescrit;

7. Marge avant d'une dimension de 3,29 mètres au lieu d'un minimum de 4,50 mètres pour un bâtiment existant sur le lot 1 452 465 du cadastre du Québec, soit au 5160, avenue Clarendon;
8. Pour la construction d'une habitation multifamiliale isolée sur les lots 1 637 801 et 1 637 860 du cadastre du Québec, soit au 344, boulevard Curé-Labelle:
  - une distance entre deux entrées charretières de 2 mètres, au lieu d'un minimum de 6 mètres;
  - une construction technique hors-toit abritant la cage d'escalier située à 0 mètre du rebord du toit, au lieu d'une distance minimum correspondant à sa hauteur, soit 3,18 mètres;
9. Garage intégré dont le niveau de plancher se trouve sous le niveau de la rue et une allée d'accès en dépression, alors que cette configuration est interdite par le Code de l'urbanisme, pour un bâtiment existant sur le lot 1 855 701 du cadastre du Québec, soit au 1900, avenue des Perron.

DONNÉ À LAVAL  
Ce 18 novembre 2024

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim